



envisagée de Tech Foundations au groupe EPEI, la société peut désormais confirmer que les étapes préparatoires du projet sont en cours », a expliqué Atos dans son communiqué.

Plan B

La direction d'Atos promet que les actionnaires recevront « **toutes les informations nécessaires** » sur l'opération finale, le périmètre restant (Eviden) et le financement, pour approbation lors de l'assemblée générale. C'est le cas notamment des termes définitifs de l'opération et des augmentations de capital visant au renforcement de la structure de capital d'Eviden, qui sont « **inter-conditionnées avec la cession envisagée de Tech Foundations** ».

Dans ce cadre, EPEI a un accord d'investissement. Celui-ci lui réserve jusqu'à 7,5% du capital d'Eviden sur une opération évaluée à 900 millions d'euros, dont 180 millions réservée à Daniel Kretinsky. Mais, prévient Atos, « **ces négociations pourraient aboutir à la modification de certains paramètres financiers de l'opération envisagée** ». Le projet avance. Le groupe a déposé « **la plupart des pré-notifications ou notifications au titre des autorisations réglementaires auprès des différentes juridictions concernées** ».

« La conclusion d'accords définitifs et engageants est prévue dès l'achèvement des négociations exclusives, et si ces dernières aboutissent, d'ici la fin de l'année 2023 au plus tard, sous réserve de l'achèvement du processus de consultation des instances représentatives du personnel et de l'obtention des consentements bancaires (waivers) requis », a précisé le groupe. En outre, « la réalisation de l'opération globale est désormais anticipée pour le début du deuxième trimestre 2024 ».

Cela suffira-t-il à éteindre le feu ? Pas sûr. Tout dépendra également si les fonds Alix AM et CIAM ont un agenda stratégique ou seulement la volonté de jouer un rôle d'actionnaires actifs. Ainsi, la direction d'Atos se prépare à un plan B au cas où l'opération avec EPEI échouerait. Si c'était le cas, le groupe de services numériques envisagerait alors « **d'accéder aux marchés de capitaux (dettes et actions) et/ou la vente d'actifs supplémentaires, afin d'assurer une liquidité adéquate pour faire face aux échéances de la dette en 2025** ». Atos doit refinancer un prêt à terme de 1,5 milliard d'euros arrivant à échéance en janvier 2025 et des obligations de 750 millions d'euros arrivant à échéance en mai 2025. Au final, la direction d'Atos souhaite quoi qu'il arrive faire avancer ce plan de séparation. Elle y est resteraient pleinement engagée.

